Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 022-938330784-20261021-DCM2026087-DE

| | |
|---|---|
| MERDRIGNAC – Saint-Launeuc<br>Côtes d'Armor | **DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**<br>**De la commune de MERDRIGNAC**<br>**SEANCE DU 21 OCTOBRE 2026** |

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un octobre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le quatorze octobre, s'est réuni en Salle du Conseil municipal à la Mairie de Merdrignac, en séance publique, sous la présidence de Madame Isabelle GORÉ-CHAPEL, Maire de Merdrignac.

**Étaient présents :** GORÉ CHAPEL Isabelle, Maire, PIÉTO Nathalie, Maire Déléguée, LAUNAY Magalie, HENRY Fabrice, BIGOT Helen, RECOURSÉ Christophe, BOUCHET Lydia, MALARD Jean-Paul, COCHON Christelle Adjoints, GUYOMARD André, LE PARC Yann, LE COZ Caroline, FORGEARD Vincent, NOGUES Fabienne, CHAUVIN Celina, PIN Ludovic, JAMET Guillaume, BARBEDETTE Audrey, POILVERT Cédric, DAUNAY Dominique, LE GALL Isabelle, GALLET-GUERIN Manon, MARETHEUX Jean-Louis, BAZIN Pascal

**Procuration :**
MASSOUTIER Frédéric donne pouvoir à Helen BIGOT
LE COLLINET Ludovic donne pouvoir à Guillaume JAMET
SOQUET Elvyna donne pouvoir à Christelle COCHON

**Secrétaire de séance :** PIETO Nathalie

***Configuration de début de séance***

| | |
|---|---|
| *Nombre de conseillers municipaux en exercice* | *27* |
| *Nombre de conseillers municipaux présents* | *24* |
| *Nombres de conseillers municipaux votants* | *27* |

---

| | |
|---|---|
| N° d'acte :<br>**DCM-2026-087** | **RURALITE**<br>Objet : **PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UNE CITERNE D'EAU POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLE** |

***Rapporteur :*** MALARD Jean-Paul

M. Jean-Paul Malard, Adjoint au Maire, invite l'assemblée à se prononcer sur la possibilité d'accompagner l'acquisition d'une citerne d'eau de 120 m³ ou plus dans le cadre de la sécurité incendie à partir du moment où il n'y a pas de borne incendie à proximité pour les exploitants agricole ou les entreprises.

Il est proposé de participer au financement de cet équipement à hauteur de 30% du montant total et dans la limite de 1 500€ sous réserve que le bénéficiaire :

- Apporte les justificatifs financiers de l'édification de la citerne,
- Respecte le cahier des charges du SDIS, étant entendu que la citerne sera contrôlée en fin de travaux avant intégration dans le réseau communal de défense incendie,

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 022-938330784-20261021-DCM2026087-DE

- Signe la convention tripartite relative au fonctionnement de l'ouvrage qui fait supporter les charges de fonctionnement à l'exploitant agricole.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

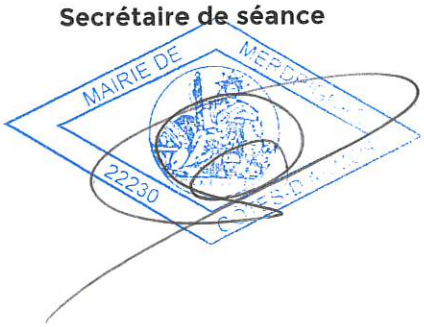
- **Accorde** une subvention de 30 % du montant total de l'investissement, avec un maximum de 1 500 €.
- Dit que cette demande d'aide peut être faite par un exploitant agricole ou une entreprise.
- Accorde le versement de cette aide à la production des justificatifs de travaux, à la validation finale par le SDIS et à la signature d'une convention tripartite imputant les frais de fonctionnement au demandeur.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré le lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures. Madame le Maire, certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

**Fait à MERDRIGNAC le 03/11/2026**

**Mme PIETO Nathalie,**
**Secrétaire de séance**




**Mme GORÉ CHAPEL Isabelle,**
**Maire de Merdrignac**




*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.*